

ASSOCIATION SPORT ET CULTURE NATURISTE DE PORT- LEUCATE

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister

à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE de l'ASCN
qui aura lieu le vendredi 5 septembre 2025 à 17h00 devant le grand chalet.

Destinée à nos adhérents ASCN 2025 qui seuls auront le droit de vote

ORDRE DU JOUR :

1. Pointage des participants
2. Résolution soumise au vote

« Conformément à la demande de l'AFUL formulée lors du CS du 28/03/2025 et réitérée lors de la réunion d'information du 14 juin dernier, êtes - vous pour ou contre que soit notifié dans les statuts de l'ASCN et par modification de ces derniers justifiant cette A.G.E, le fait que :

« 2 membres du CS de l'AFUL et désignés par cette dernière comme étant son président et son secrétaire (en cas d'empêchement ceux- ci pourront se faire représenter par un autre membre du comité AFUL) soient nommés de droit au sein du C.A de l'ASCN pour participer au C.A en tant que membre, avec voix délibérative et sans accéder au poste du bureau comme Président, Secrétaire ou Trésorier. »

En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un membre de votre choix en lui confiant le pouvoir joint dûment rempli, daté et signé (un pouvoir par personne physique) Le vote est en bas du pouvoir.

Espérant votre présence la plus nombreuse possible, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Président,
Dominique DERET

POUVOIR
Assemblée Générale EXTRAORDINAIRE
ASCN 2025

Je soussigné,

Donne pouvoir à :

De me représenter,
prendre part aux débats et aux votes en mon nom
lors de l'assemblée générale Extraordinaire
qui se déroulera sous la pergola devant le chalet
le
vendredi 5 septembre 2025

Fait à

Le

Signature

CHANGEMENT DE STATUT : (rayer la mention inutile)

POUR

CONTRE

